

⇒ Destinataires : Masculins nés en 2005
(voir liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 8 Décembre 2017

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2017/2018 - Stage Détection 1 Secteur Ouest - Masculins nés en 2005

Cher Ami Sportif,

Nous avons le plaisir de vous convier à participer à un stage des jeunes masculins nés en 2005, en vue de la constitution de la Sélection de Seine Maritime participant à la compétition Inter-Comités et des futures échéances de la détection territoriale normande. Le stage se déroulera :

Dimanche 17 Décembre 2017 à GONFREVILLE L'ORCHER

Gymnase Delaune, Avenue Charles De Gaulle, Mayville

Rendez-vous à 9h30 et Fin vers 12h30

(Voir listes au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- L'**autorisation parentale**
- L'**autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- Une copie de l'**attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins.
- Un **ballon** (Taille 1)
- Une gourde (ou une bouteille d'eau)
- Des chaussures de sport propres (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des affaires de sport (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des affaires de rechange et de toilette (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **INFORMATIONS**

ATTENTION : Vous devez confirmer votre participation (ou non) auprès de votre responsable ci-dessous.

En cas d'indisponibilité de votre part, merci d'en avvertir le responsable du stage.

D'autres sessions de détection seront programmées sur votre secteur courant janvier/février 2018.

⇒ **ENCADREMENT SELECTION 76 MASCULINS 2005 - SECTEUR OUEST**

Marc CHABIRON (Responsable) ☎ 06 83 49 86 33 - marc.chabiron@laposte.net

Intervenant(s) Secteur : Denis OSMONT, Emmanuel HARDY

Olivier CLERMONT
Conseiller Technique Fédéral 76
Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- J-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- P. METAYER - Secrétaire Générale Comité 76 HB
- F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- Président de votre club
- Ligue de Normandie de Handball
- M. FERRON - CTS LNHB

Retrouvez les dates de stages et la liste des jeunes convoqué(e)s sur notre site : www.handball76.com

Retrouvez la localisation d'un gymnase grâce à GO-HAND : <http://gohand.arbitrhand.fr>

DÉTECTION 76 SECTEUR OUEST - MASCULINS 2005

Stage 1 - Dimanche 17 Décembre 2017, de 9h30 à 12h30
à GONFREVILLE L'ORCHER, Gymnase Delaune

Nom	Prénom	Club	Année	Latéralité
ALDEMIR	KEREM	GONFREVILLE	2005	
AUBER	MATTHEO	GONFREVILLE	2005	
BARDIN	JULES	GONFREVILLE	2005	
BELHACHE	MARCEAU	GONFREVILLE	2005	
BELHANDOUZ	LOUKA	GONFREVILLE	2005	
BESLIN	DORIAN	GONFREVILLE	2005	
BESNARD	MATHIS	GONFREVILLE	2005	
BRASSEUR	RAPHAEL	GONFREVILLE	2005	
EOUZAN	AXEL	GONFREVILLE	2005	
FERNANDEZ	JORDAN	GONFREVILLE	2005	
GARREAU	MATHIS	GONFREVILLE	2005	
GODEFROY	MATHEO	GONFREVILLE	2005	
HMAIMOU	ENZO	GONFREVILLE	2005	
KAYMAK	CIHAN	GONFREVILLE	2005	
LANIMARAC	TOMY	GONFREVILLE	2005	
LE BERRE--OBISPO	GUILHEM	GONFREVILLE	2005	
MOKHEFI	AMINE	GONFREVILLE	2005	
MOYON	FRANCOIS	GONFREVILLE	2005	
POIMBOEUF	MARTIN	GONFREVILLE	2005	
RAULT	RAPHAEL	GONFREVILLE	2005	
SALINIERE	KYLIAN	GONFREVILLE	2005	
SALLES	CLEMENT	GONFREVILLE	2005	
FARCY	HUGO	HARFLEUR	2005	
LAIGNEL	BAPTISTE	HARFLEUR	2005	
LEFEBVRE	LORIS	HARFLEUR	2005	
MALAVAL	GABRIEL	HARFLEUR	2005	
MULIN	SIMON	HARFLEUR	2005	
QUIDBEUF	NATHAN	HARFLEUR	2005	
BARRET	MATEO	MONTIVILLIERS	2005	
BERNARD	MATHIEU	MONTIVILLIERS	2005	
DUFOUR	MARC	MONTIVILLIERS	2005	
GAMBARD	RAPHAEL	MONTIVILLIERS	2005	
GOUEE	YANNIS	MONTIVILLIERS	2005	
HAI	ABD-ELRAHMAN	MONTIVILLIERS	2005	
HAMEL	ILAN	MONTIVILLIERS	2005	
JEANNE DIT FOUQUE	GABRIEL	MONTIVILLIERS	2005	
LEBAILLIF	NOLANN	MONTIVILLIERS	2005	
LOCSEI	ANDREAS	MONTIVILLIERS	2005	
PATENERE	NOAM	MONTIVILLIERS	2005	
TENZA	JUDIKAEL	MONTIVILLIERS	2005	
DELAUNAY-WIERTH	MARICK	OCTEVILLE	2005	
DUPLAQUET	ALEXIS	OCTEVILLE	2005	
GODEFROY	QUENTIN	OCTEVILLE	2005	
JOURDAIN--STHALY	PIERRE	OCTEVILLE	2005	
LE GOUARDER	THIBAUT	OCTEVILLE	2005	
LEMAISTRE	LUIS	OCTEVILLE	2005	
SALENNE	AXEL	OCTEVILLE	2005	
STEPHAN	LUKAS	OCTEVILLE	2005	

Règlement Fédéral (voir Annuaire Fédéral 2017/2018 sur le site de la FFHB) :

95.3 Joueur sélectionné

Tout joueur désigné pour participer à un match de sélection (nationale, régionale, départementale ou de ville) ou à un entraînement préparatoire à une sélection, qui déclare être indisponible, est tenu de justifier de son indisponibilité ou de son absence.

Dans ce cas, il ne peut prendre part à aucun match à la date pour laquelle il était convoqué.

Sans justification, il est suspendu par la commission de discipline de l'instance concernée qui instruit le dossier selon les dispositions de l'article 22 annexe 6 du règlement disciplinaire fédéral.

La Fédération, la ligue ou le comité peut, sur demande de l'intéressé présentant une excuse valable, le relever de cette interdiction.

Article 116.3

Tout joueur sélectionné est prévenu sous couvert de son club.

Si un club ne fait pas suivre une convocation, une pénalité financière est prononcée (voir la partie Guide Financier de l'annuaire fédéral).

En outre, le président du club fautif, sur décision de la commission de discipline concernée, statuant selon les procédures du règlement disciplinaire fédéral, peut être suspendu de toute activité handball pour une période mentionnée à l'article 22 annexe 6 du règlement disciplinaire fédéral.

Article 116.5

Tout dirigeant de club ayant conseillé à un de ses joueurs de s'abstenir de disputer un match de sélection ou un entraînement peut être suspendu, sur décision de la commission de discipline concernée, statuant selon les procédures du règlement disciplinaire fédéral, de toute activité handball pour une période mentionnée à l'article 22 annexe 6 du règlement disciplinaire fédéral.

Il en est de même pour un joueur jouant volontairement au-dessous de sa forme.

Autorisation Parentale

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ^{(2) (1)} :

Père, Mère, Représentant légal de ^{(2) (1)} :

Licencié(e) au club de Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date : **Cadre à remplir**

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Signature des parents
Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ^{(2) (1)} :

Père, Mère, Représentant légal de ^{(2) (1)} :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom

(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.